

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réaménagement de la route 185 en autoroute – Phase III

Fermeture définitive d'une intersection de la rue Principale à Saint-Honoré-de-Témiscouata

Rimouski, le 24 avril 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu'il procédera, dès le 28 avril prochain, à la fermeture définitive de l'intersection de la rue Principale et de la route 185 à Saint-Honoré-de-Témiscouata, au kilomètre 55 (secteur de l'ancien motel Jasper). La fermeture de cette intersection est nécessaire en vue de poursuivre la construction de l'autoroute 85 (Claude-Béchar).

Détour et mises en service

Ainsi, à compter de cette date, les usagers de la route devront emprunter un détour pour accéder à la partie est de la rue Principale, en utilisant la sortie n° 60 de l'autoroute 85 et la route 291.

Vers la fin de mai 2025, une portion d'un peu plus de 2 kilomètres de la chaussée d'autoroute en direction nord sera mise en service, avec circulation à contresens, ce qui permettra simultanément d'ouvrir la bretelle de sortie n° 56. Cette nouvelle sortie permettra aux usagers de la route 185 qui circulent en direction nord un accès direct à la rue Principale.

Enfin, vers la fin d'octobre 2025, cette même portion d'autoroute sera entièrement mise en service. Les véhicules pourront alors circuler sur deux chaussées séparées. Cette mise en service comprendra également l'ouverture du demi-échangeur n° 56 et de la route de la Montagne-Blanche, une nouvelle route transversale reliant la rue Principale et la route Gérard-Roy.

Le moment de chaque intervention pourrait être modifié en cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel. Le Ministère remercie d'ailleurs les usagers pour leur collaboration.

Faits saillants

- La phase III du réaménagement de la route 185 en autoroute concerne le tracé allant de Saint-Antonin à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, soit 40 kilomètres.
 - Les travaux se poursuivent sur le 7^e et dernier tronçon totalisant 8,2 kilomètres, entre Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha! Ha!, dont la mise en service est prévue en 2026.
- En raison de la fermeture complète du sentier cyclable dans la zone des travaux à Saint-Honoré-de-Témiscouata, il demeurera impossible de circuler à vélo dans ce secteur cette année. Le Ministère offrira, pour une troisième année, des navettes gratuites pour les cyclistes qui empruntent le Parc linéaire interprovincial Petit-Témis. Ce service sera accessible pour la période estivale, à compter du 20 juin prochain.

Lien connexe

[Réaménagement de la route 185 en autoroute \(85\)](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

- 30 -

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724